CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2024
RELEVÉ DE DÉCISIONS

VDEF

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Emile AMOROS ; Corinne AULNETTE ; Gwendal BEAUSSIER ; Pascal BERTHAULT ; Margaux BILLY ; Jean-Pierre BLACHE ; Bernard BOCQUET ; Olivier BOVYN ; Marie-Pierre CARTERON ; Jean-Christophe COUR ; Christine COURTOIS ; Jean-François CUTUGNO ; Françoise DETTLING ; Amélie DUPUY ; Christine FOURICHON ; Anne GALLO ; Romain GAUTIER ; Catherine GUEYDAN ; Pierre-Yves GUILLEMOT ; Géraldine HENRI ; Eléonore JUHEL ; Bruno KANCEL (en visio) ; Pierre LE BOUCHER ; Bruno LE BRETON ; Pierre LE COQ ; Jean-Claude MERIC ; Fanny MEVELLEC ; Corinne MIGRAINE ; Nathalie PEBEREL ; Yoan PICARD ; Corinne ROBERT ; Fabienne ROSIER ; Ed RUSSO ; Anabelle SALA ; Christophe SCHENFEIGEL ; Geneviève TEISSIER ; Guy TOUREAUX ; Aline VIELLE ;

Membres CA excusés : Laurent BOURRIQUEL ; Marie-Gabrielle PENN ;

Invités présents : Christophe DUMOULIN ; Cédric HAMON ; Claude LE BACQUER ; Annick MARTIN ; Sandrine MOURNIAC ; Elisabeth NEIDHART ; Marc BOUVET ; Guillaume CHIELLINO ; Sylvie LASSEAUX ; Eric MARLIOT ; Baptiste MEYER-DIEU ;

Invités excusés : Loïc BILLON

Liste procurations : Marie-Gabrielle PENN donne pouvoir à Pascal BERTHAULT

1 Introduction du Président

Information	Le nouveau Conseil d'Administration de la FFVoile est accueilli par Jean-Luc DENECHAU, Président de la FFVoile.

2 Election des membres du BE – Mandat 2025-2028

2.1 Composition des membres du Bureau Exécutif par le Président

Décision CA-241215-01	Sous le contrôle de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, le Conseil d'Administration de la FFVoile valide par vote secret la composition du BE comme suit : Liste des 11 membres du BE présentée par Jean-Luc DENECHAU (Président FFVoile) au vote du CA en application des article 27 des statuts et 36 du RI de la FFVoile - mandature 2025 – 2028 : Anne DOS SANTOS, Ed RUSSO, Nathalie PEBEREL, Pascal BERTHAULT, Christine FOURICHON, Jean Claude MERIC, Christine COURTOIS, Christophe SCHENFEIGEL, Anne GALLO (Etablissement), Yoan PICARD (Etablissement), Géraldine HENRI. Pour rappel seront également membre du BE mais non soumis au vote du CA : Jean-Luc DENECHAU, Emile AMOROS (SHN), Margaux BILLY (SHN) Résultat du vote : 37 POUR, 1 CONTRE et 2 ABSTENTIONS

Interruption de la séance du CA afin de permettre au BE nouvellement élu de se réunir

2.2 Fonctions : les fonctions des membres du BE, du secrétaire général adjoint et des invités permanents du BE

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des fonctions des membres du Bureau Exécutif proposées par le Président et votées par le BE :	
	Anne DOS SANTOS	Secrétaire Générale et Vice-Présidente en charge du RSE
	Ed RUSSO	Trésorier
	Nathalie PEBEREL	Vice-Présidente en charge de la Voile Légère
	Pascal BERTHAULT	Vice-Président en charge du Développement
	Christine FOURICHON	Vice-Présidente en charge de la Formation

	Jean Claude MERIC — Vice-Président en charge du Marketing et des Partenariats Christine COURTOIS — Vice-Présidente en charge de la Mixité Christophe SCHENFEIGEL — Vice-Président en charge de l'Habitable et de la Course au Large Anne GALLO — Vice-Présidente en charge des Relations avec les Collectivités Yoan PICARD — Vice-Président en charge des Relations avec les Etablissements Les invités permanents désignés par le BE sont : Jean Christophe COUR — Secrétaire Général Adjoint Pierre Le BOUCHER — Délégué du Président en charge de l'Action Educative Le Président de la CCA quand il sera désigné par le CA Gaby PENN — Membre du CA Bernard BOCQUET — Membre du CA Pierre LE COQ — Membre du CA Eric MARLIOT — Directeur Guillaume CHIELLINO — D.T.N

3 Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 octobre 2024

Décision CA-241215-02	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 5 octobre 2024. Résultat du vote : Unanimité moins 9 ABSTENTIONS (Gwendal BEAUSSIER, Olivier BOVYN, Françoise DETTLING, Bruno KANCEL, Bruno LE BRETON, Fanny MEVELLEC, Fabienne ROSIER, Christophe SCHENFEIGEL, Geneviève TEISSIER) - 1 NON-VOTANT (Guy TOUREAUX) Le relevé de décision a fait l'objet d'une publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 20 décembre 2024.

4 Rémunération du Président de la FFVoile

Décision CA-241215-03	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide (Vote secret hors de la présence de Jean Luc DENECHAU) sur proposition du BE, le principe de la rémunération uniquement du Président de la FFVoile pour son mandat social, et décide de fixer cette

	rémunération principale à un montant de 104 892 € bruts/an [maximum de 139 104 € bruts/an autorisé par la législation en vigueur et correspondant à 3 fois le plafond annuel de la sécurité sociales en 2024] sous condition que le Président élu ne soit pas salarié dans une autre entité et qu'il consacre l'équivalent d'un temps plein à son mandat social. Cette rémunération est applicable à compter du 16/12/2024 avec une continuité de son ancienne rémunération jusqu'à cette date. Cette rémunération ainsi que les éventuels avantages en nature pourront éventuellement être revus par décision du CA, étant précisé que le total cumulé avec la rémunération principale devra respecter la limite de trois fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale. Enfin le CA précise que cette rémunération est fixée sans primes, ni intéressement, ni assurance chômage mais avec le bénéfice de la mutuelle et de la prévoyance. La mutuelle est soumise à avantage en nature Résultat du vote : Unanimité moins 1 CONTRE, 1 ABSTENTION - 2 NON-VOTANTS

5 Désignation des Présidents et membres des commissions statutaires et réglementaires dépendant de la compétence du CA

5.1 Président de la CCA

Décision CA-241215-04	Conformément aux statuts de la FFVoile, le Conseil d'Administration institue par vote secret pour la nouvelle mandature 2025 – 2028 la Commission Centrale d'Arbitrage (CCA) et désigne Romain GAUTIER comme Président de la CCA Romain GAUTIER a choisi de ne pas participer au vote Résultat du vote : Unanimité moins 1 ABSTENTION - 2 NON-VOTANTS

5.2 Président de la commission médicale

Décision CA-241215-05	Conformément aux statuts de la FFVoile, le Conseil d'Administration institue par vote secret pour la nouvelle mandature 2025 – 2028 la Commission Médicale et désigne Pierre-Yves GUILLEMOT comme Président de la Commission Médicale. Résultat du vote : Unanimité moins 1 ABSTENTION - 1 NON-VOTANT

5.3 Président et membres de la commission nationale de discipline

Décision CA-241215-05	

	Conformément aux statuts de la FFVoile, le Conseil d'Administration institue par vote secret pour la nouvelle mandature 2025 – 2028 la Commission Nationale de Discipline et désigne les membres suivants : • Membres : Antoine SAVIGNAT (Président), Christian SILVESTRE, Bastien COQUEREL, Alexandra AGNUS, Audrey BOURGEON, Elisabeth PLEUVRET • Suppléante : Manon RIBEIRO DA SILVA Résultat du vote : Unanimité moins 1 ABSTENTION - 1 NON-VOTANT

5.4 Président et membres du conseil fédéral d'appel

Décision CA-241215-06	Conformément aux statuts de la FFVoile, le Conseil d'Administration institue par vote secret pour la nouvelle mandature 2025 – 2028 le Conseil Fédéral d'Appel et désigne les membres suivants : • Membres : Margaux BASTERREIX (Présidente), Alexia BECHU, Margaux SABATHIER, Matteo TANCHOT, Dominique TINCELIN, Christian CHAPELIN • Suppléante : Noémie MALLET Résultat du vote : Unanimité moins 1 ABSTENTION

5.5 Président et membres du comité d'éthique et de déontologie

Décision CA-241215-07	Conformément aux statuts de la FFVoile, le Conseil d'Administration institue par vote secret pour la nouvelle mandature 2025 – 2028 le Comité d'Ethique et de déontologie et désigne les membres suivants : Michel LACLAVIERE (Président), Dominique TINCELIN (Vice-Président), Margot TALBOURDEL, Euzhann LERANDY, Antoine CARRE Résultat du vote : Unanimité - 1 NON-VOTANT

6 Date du prochain Conseil d'Administration

Information	Le prochain CA a été fixé à la date du vendredi 07 mars en présentiel

7 Budget provisoire 2025

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé que le Bureau Exécutif de la FFVoile a adopté : - Le budget 2025 provisoire qui comprend un total de produits de 16 475 K€ et un total de charges de 16 468 K€, soit un résultat net prévisionnel de 7 K€ - Le budget d'investissement 2025 provisoire pour un total de 500 K€

	Pour rappel, le règlement financier de la FFVoile autorise, une fois le budget provisoire adopté par le BE, chaque responsable d'entité fédérale à pouvoir engager des dépenses pour un montant maximal de 30% de son budget pour la Haute Performance et 25% de son budget pour le reste de la Fédération et ce avant le vote du budget présenté à l'Assemblée générale.

8 November Meeting de World Sailing

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance d'un point d'information concernant la Conférence Annuelle de World Sailing 2024 qui a eu lieu à SINGAPOUR du 04 au 09/11/2024.

9 Présentation du Livret d'accueil des Administrateurs

Information	Présentation au nouveau Conseil d'Administration de la FFVoile du livret d'accueil des administrateurs